Les
nouvelles sillannaises

SILLANS

FÉVRIER 2024 N°4

Focus

Vœux et médailles d'honneur

Le vendredi 12 janvier 2024, a eu lieu la cérémonie des vœux de la municipalité de Sillans, dans une ambiance simple et conviviale. Entouré de son conseil municipal, **M.le Maire André Gay**, accueillait les habitants, mais aussi de nombreuses personnalités et confrères des communes voisines, leur présentant ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

S'en suivait ***un bilan sur les projets réalisés en 2023***. Les réalisations furent nombreuses : enfouissement des lignes électriques Rue de la République, passage aux ampoules led sur l'éclairage public, extension de la vidéo protection, inauguration de l'aire de jeux et des terrains de padel, et enfin, sortie de terre de 36 logements du lotissement ***« le Berlioz »***.

Pour 2024, d'autres ***projets sont en perspective***. Tout d'abord, le recensement de la population, des aménagements de sécurité visant à réduire la vitesse, la réglementation de l'accès à l'aire de jeux, un réaménagement du dépose minute de l'école et de l'espace parking attenant, puis la création d'une plateforme de déchets verts. Enfin, une mise en valeur du patrimoine du village dans le hall de la mairie.

Cette rencontre fut par ailleurs marquée par ***la remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale*** par **M. Jean-Pierre Barbier**, président du conseil départemental à **M. André Gay**. Cette médaille récompense la compétence professionnelle et le dévouement des élus locaux. Mais également, par la remise de la médaille de l'Assemblée Nationale, par **M. Yannick Neuder**, député de la 7ème circonscription de l'Isère.
Ces récompenses mettent en évidence ses années d'engagement et de service auprès des administrés

Avant de terminer son intervention, **M.le Maire André Gay** annonce, qu'après 42 années de mandat, il remettra sa démission de ses fonctions de maire à la fin mars. Il passera la main, tout en restant membre du conseil municipal. Il restera également vice-président de Bièvre Isère Communauté et président du SMICTOM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères). Avec ses deux mandats, il continuera encore deux années dans la vie politique, avant de prendre une retraite bien méritée.

Un grand merci pour toutes ces années au service de tous !

Ecole et activités périscolaires

Activités périscolaires et associations, un partenariat gagnant

Dans le cadre du **Projet Educatif de Territoire (PEDT)** dont la démarche vise à développer la complémentarité des différents temps éducatifs, le service périscolaire municipal a noué de solides relations avec les associations sportives et culturelles de la commune.

Concrètement, ce partenariat s'est traduit, dans un premier temps, par des interventions pendant le fonctionnement de l'accueil de loisirs du mercredi puis, par la suite, avec l'organisation d'activités mises en place durant la pause méridienne.

Le dispositif s'est encore étoffé à la rentrée 2023 grâce à la mobilisation de nouveaux acteurs. Ainsi, le club de padel a proposé une initiation à l'automne.
Les clubs de rugby, de taekwondo, de handball, de tennis, de boules lyonnaises et l'association de danse seront en mesure d'encadrer des séances de découverte dès le mois de janvier et jusqu'au terme de l'année scolaire avec notamment un moment fort de valorisation à l'occasion de « la fête du périscolaire » prévue pour le mois de juin 2024.

Dans un domaine plus artistique, la coopération avec le Sou des Écoles pour la réalisation de Monsieur Carnaval et avec Bal des Arts lors de son festival annuel est à souligner.

Vie municipale

La gestion des ordures ménagères : un enjeu déterminant

Depuis le 2 janvier 2024, l'accès aux déchèteries de Bièvre Isère est soumis à un contrôle par lecture de plaque d'immatriculation. Cette mesure s'adresse aux particuliers et professionnels du territoire et vise une gestion efficace des déchets.
L'inscription est gratuite et se fait en ligne sur le site de Bièvre Isère Communauté.

Par ailleurs, le tri se simplifie : il n'est désormais plus nécessaire de séparer le papier des emballages en métal, plastique et carton. Vous pouvez déposer indifféremment ces emballages et papiers dans les bacs jaunes ou bleus.

Cette année, la commune de Sillans a innové et a mis en place 6 points de collecte de sapins de Noël usagés. En 10 jours, ce n'est pas moins de 90 sapins collectés, pour être ensuite broyés par les agents communaux. Un dispositif à renouveler !

Activités & Loisirs

Galette du Tennis Club

C'est le samedi 13 janvier après midi qu'a eu lieu la traditionnelle galette des rois du Club de Tennis appréciée de tous les membres.

Chaque année, petits et grands, joueuses, joueurs et parents, se réunissent pour célébrer ensemble l'Épiphanie. Les fèves cachées dans les galettes ajoutent une touche de suspens à la convivialité de l'événement. Une occasion parfaite pour renforcer les liens au sein du club.
Un grand merci au club de faire perdurer ce rendez-vous apprécié de tous.

Culture & Patrimoine

Un patrimoine à partager

Remises en lumière par **M. Régis Nicolet** dans un article paru dans la revue de presse « Industries d'hier à aujourd'hui en Dauphiné, l'Or blanc du 20e siècle », ***les entreprises iconiques Dynamic et Le Trappeur***, ont inspiré **M.Le Maire André Gay** et la commission municipale culture et patrimoine... Ainsi nait le projet de travail et de mise en valeur du patrimoine industriel local.
L'idée première serait de créer un espace d'exposition dans le hall de la mairie, dans lequel seraient exposés des objets rappelant le passé glorieux de notre village. Ce projet se prolongerait avec les journées nationales du patrimoine de septembre 2024.

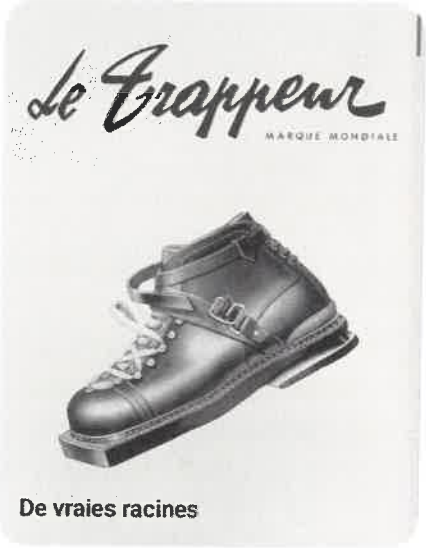

Tout reste à construire ! Aussi, nous lançons aujourd'hui un appel aux dons auprès de toutes les personnes ayant des objets (skis, chaussures), photos, articles de presse, affiches, etc... en rapport avec ces deux entreprises, et souhaitant les transmettre (ou les mettre à disposition) à la mairie.
Au-delà, vos idées et vos témoignages nous seront également précieux.

Vous pouvez prendre contact à l'adresse suivante :
chrystel.reichling@mairie-sillans.com ou en vous rendant directement à l'accueil de la mairie.

Vie associative

Coche de la Pintière

Fondé en 1976, le ***«Club des ainés Coche de la Pintière»*** accueille ses adhérents mercredi et jeudi après-midi pour diverses activités : jeux de société, carte, artisanat couture...
L'association tire son nom de **M. Victorin Coche de la Pintière** : ce monsieur avait fait don de sa maison pour accueillir les retraités du village.

Le club compte actuellement 28 membres. Il est bien entendu ouvert à tous.
L'assemblée générale a eu lieu le 11 janvier 2024 et a été l'occasion d'élire un nouveau bureau et de partager la galette des rois du club.

Cet article est l'occasion de rendre hommage à **Mme Solange Renevier** qui vient de nous quitter et qui fut un véritable pilier du club.

Agenda

3 Février 2024 - 20h00
Soirée théâtre proposée par *Bal des Arts*, «Circonférence des particules» par la *Compagnie Le Gravillon*
Petite salle des fêtes

9 Février 2024 à partir de 18h30
Soirée jeux proposée par *Parta'jeux*
Locaux du restaurant scolaire

10 Février 2024
Tournoi de taekwondo interclubs combat et technique
Salle polyvalente

13 Février 2024
Mardi gras à l'école de Sillans avec **Mr Carvanal**
Vente crêpes et chocolats chauds par le Sou des Écoles.

17 Février 2024
Loto proposé par le *Rugby Club* de Sillans
Salle polyvalente

2 et 3 Mars 2024
Salon Délices et Vins organisé par le *Tennis Club* de Sillans
Salle polyvalente

16 Mars 2024 à partir de 13h00
Tournoi de taekwondo interclubs de combat et technique contre Crolles
Salle polyvalente

À noter

Stop aux incivilités !

Définition « incivilité » : nom féminin, manque de civilité, de politesse. Nous pourrions rajouter manque de savoir-vivre en société, de respect des règles et d'autrui !

Au quotidien, nous sommes dans le village confrontés à une recrudescence de celles-ci : dépôts sauvages de déchets, stationnement gênant, jet de mégots de cigarette, nuisances sonores, et surtout, les immanquables déjections canines !

Nous rappelons que si ces incivilités sont répréhensibles, elles impactent surtout notre qualité de vie et notre environnement.

Aussi, nous appelons au civisme de chacun, au respect des règles
et à l'envie de mieux vivre ensemble.

Ne pas jeter sur la voie publique - Textes & Photos : Mairie de SILLANS

Informations Mairie

Mairie de SILLANS
384 rue de la République
38590 SILLANS

Tél : 04 76 93 81 26
Mail : service-administratif@mairie-sillans.com

: @MairieSillans

Site web : www.mairie-sillans.com

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi et Jeudi : 8h - 12h et 14h - 17h
Mercredi et Vendredi : 8h - 12h
Fermeture tous les après-midi
pendant les vacances scolaires.

Réalisé par MEDIA'COM Contact publicitaire Rémi SERVOZ au 04.74.85.54.85